

NATURE Biodiversité

Les Terres australes une biodiversité marine fragile

Au sud du globe, les Terres australes et antarctiques françaises abritent une vie marine presque originelle mais vulnérable.

■ C'est quoi, les Terres australes et antarctiques françaises (Taaf) ?

C'est un territoire d'outre-mer français plus vaste que la métropole et qui comprend la Terre-Adélie (en Antarctique), les Îles Éparses et trois archipels austraux : l'archipel Crozet, les îles Kerguelen, et les îles Saint-Paul et Nouvelle-Amsterdam. Les Terres australes ne sont pas habitées de façon permanente, les scientifiques et personnels techniques s'y rendent temporairement par rotations annuelles. Le siège des Taaf est situé à La Réunion. Les archipels sont soumis à un climat océanique froid : températures de 0 à 10 °C, vents violents, pluies abondantes. Depuis 2006, les Terres et mers australes françaises sont classées en Réserve naturelle nationale (sixième plus grande réserve marine au monde) et classées depuis 2019 au patrimoine



mondial de l'Unesco. C'est un véritable sanctuaire naturel pour la faune et la flore marines. Le long des côtes, des algues géantes de près de 50 mètres de haut y forment des forêts sous-marines qui hébergent des animaux emblématiques (dauphin de Commerson, plusieurs espèces de manchots...).

■ Pourquoi ces archipels sont-ils particulièrement menacés par le changement climatique ?

Ils se trouvent au sud de l'océan Indien, en limite de l'océan Antarctique. De très grandes différences de température existent entre ces deux océans. Or, le dérèglement climatique actuel peut entraîner une modification des courants marins et un déplacement des masses d'eau. Les îles pourraient donc brutalement se retrouver au contact de températures inhabituelles. Ce phénomène vient s'ajouter à une hausse générale de la température de l'air de + 1,5 °C en moyenne depuis 50 ans. De plus, les zones côtières sont à l'interface de nombreux phénomènes qui en font des milieux naturels très sensibles au changement. Pour mieux comprendre ces changements globaux et identifier les solutions de protection à mettre en œuvre, un observatoire écologique a été créé en 2011 dans le cadre d'un programme scientifique, Proteker, mis en œuvre par l'Institut polaire français en partenariat avec la Réserve des Taaf.

POUR EN SAVOIR PLUS



Dans le numéro 29 de la revue *Bourgogne-Franche-Comté Nature*, découvrez un article sur le changement climatique et le suivi de la biodiversité marine côtière aux Îles Kerguelen.

■ Mini-glossaire

Eaux de ballast : eaux situées dans la coque des navires et servant à assurer leur stabilité.

■ Quels dispositifs ont été déployés ?

L'un d'eux consiste à suivre la dynamique de colonisation des organismes qui vivent sur les fonds marins. Des carreaux d'argile de 20 cm de côté ont été fixés au fond de l'eau. Les scientifiques observent quelles espèces se fixent dessus et à quelle vitesse. Cela permet de traquer la présence d'éventuelles espèces invasives et de mesurer la santé des écosystèmes et leur capacité à se régénérer en cas de perturbation. L'étude n'est pas terminée, mais il apparaît déjà que l'implantation des organismes est très lente, de l'ordre au moins de plusieurs années. Aucune espèce invasive marine n'a encore été détectée.

PAROLE D'EXPERT

« La réglementation interdit désormais aux bateaux de relarguer leurs **eaux de ballast** à proximité des côtes pour éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Au large, les activités de pêche sont soumises à des quotas contrôlés. Jusqu'à peu, orques et albatros se faisaient régulièrement piéger par les hameçons. Une nouvelle procédure de pêche avec effarouchement a été adoptée, élaborée



par des scientifiques pour éviter ces dommages. Les missions scientifiques font l'objet d'autorisations strictes et sont menées en lien étroit avec les agents de la Réserve. Celle-ci peut ensuite inclure les recommandations issues des travaux des scientifiques dans son plan de gestion. »

Thomas SAUCÈDE
Écologue marin, maître de conférences à l'Université de Bourgogne

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association fédératrice **Bourgogne Franche-Comté Nature**, association rassemblant vingt structures ayant trait à la biodiversité. Une coopération nécessaire afin de mieux « transmettre pour préserver ».

SAINT-BRISSON (58)

17^e rencontres BFC Nature

Rendez-vous les 6 et 7 novembre à la maison du Parc naturel régional du Morvan, à Saint-Brissson, pour les 17^e rencontres Bourgogne Franche-Comté Nature sur le thème *Les plantes et leurs interactions avec d'autres organismes vivants*. Plus d'infos sur www.bourgogne-franche-comte-nature.fr, par mail à contact@bfcnature.fr ou au 03.86.76.07.36.

CRÉDITS

Coordination : Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Franche-Comté Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.
Rédaction : Thomas Saucède.